

Reunion du 19 novembre 1998
(20h45)

convocations adresses les 12 et 13 novembre 1998.

Etant présents : M. Les Tomellier, Loujel, Borel, Normand, Fournard, Thomas, Urdon,
Lemaire, Langis, Landemaine, Fortin, Anne Breuer.

Absents excusés : Belliot, Gam

1. REVISION DES PRIX DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Compte tenu des travaux effectués à la salle des fêtes, les tarifs de locations seront augmentés à partir du 01 janvier 1999.

Tarifs au 01/01/1999

OBJET	DUREE (JOUR)	TARIF (1)	CHAUFFAGE	TARIF (2)	CAUTION
Repas	1 (avec vaisselle et couverts)	750	100	900	200
Repas	2 (avec vaisselle et couverts)	900	100	1050	200
Mariage	3 (avec vaisselle et couverts)	1200	200	1500	300
Bal soirées associations	1 (verres du bar)	500	100		
Concours cartes	17 heures (verres du bar)	100			
Assemblée générale	17 heures (verres du bar)	400			
Vin d'honneur	10 heures (verres)	250			100

Tarif (1) : réservé aux habitants de la commune

Tarif (2) : hors commune

Par ailleurs, un règlement intérieur a été établi et chaque locataire en aura un exemplaire lors de la signature du contrat de location.

2. FIXATION DES PRIMES DE FIN D'ANNEE DU PERSONNEL COMMUNAL

Une délibération nominative fixant les primes est obligatoire pour permettre le paiement.

Le comité technique paritaire du Centre de gestion de la fonction publique territoriale a fixé la prime 1998 à 4 670 F net pour un agent à temps complet. Un prorata est appliqué pour les agents à temps partiel.

- Chesneau Daniel : 4670 F
- Piednoir Isabelle : 4670 F
- Broussin Maurice : 3353 F (moyenne de 28 heures par semaine)
- Cardin Odile : 2754 F (moyenne de 25 heures par semaine)
- Robert Joël : 1916 F (16 heures par semaine)
- Chevreau Jean-Christophe : 1168 F (3 mois à temps complet)
- Royer Jacqueline : 598 F (moyenne de 5 heures par semaine)

Ces primes sont adoptées et seront versées avec le salaire de novembre 1998.

OBJET: EXAMEN DE L'INVENTAIRE DE L'ACTIF

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré et examiné le tableau d'inventaire fourni par la trésorerie de Pré-En-Pail ont décidé de "sortir" de l'inventaire les matériels suivants:

- Photocopieur CANON NP 2010
- Micro ordinateur VICTOR
- Horloge église datant de 1977

4. COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES TRAVAUX DU 12 NOVEMBRE 1998 POUR LE PROJET DE RESTAURATION DE L'ANCIENNE CASERNE ET AUTRES

Le projet de restauration de l'ancienne caserne a été revu et a fait l'objet de quelques modifications pour réduire le coût.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE - SUBVENTION

Les membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décident d'attribuer une subvention de 2.500 francs à l'OCCE Coopérative scolaire de l'école publique de Lignières-Orgères et donc de prendre la décision modificative suivante :

Article 61522 : - 2500
Article 65748 : +2500

5. VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1998

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **264.453,99 F** et à la somme de **622.007,22 F** en dépenses et recettes d'investissement.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE - SERVICE DES EAUX et de l'ASSAINISSEMENT

Les membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décident de prendre la décision modificative suivante :

a) Service des Eaux :

Investissement recette ligne OO1 : + 191.527,00
Fonctionnement recette ligne OO2 : + 9.482,48
Report des restes à réaliser au 31.12.1997 : article 2315 : + 191.525,13

b) Service d'assainissement :

Investissement recette ligne OO1 : + 159.890,21
Fonctionnement recette ligne OO2 : + 44.416,79
Report des restes à réaliser au 31.12.1997 : article 2315 : + 159.890,21

OBJET: CONTOURNEMENT ROUTIER DE MAYENNE

M. le Maire donne lecture aux membres du conseil de la lettre de M. le Maire de Mayenne qui traite du contournement routier de Mayenne.

A l'unanimité les membres du conseil municipal estiment nécessaire et urgent de faire réaliser le contournement routier de la ville de Mayenne.

